

(4)

16°. Pension de l'instituteur ou maître d'école?

A. En argent, bled, vin, ou bois?

B. De quelle source dérive-t-elle? comme de

- Combien chacun de ces objets vaut-il à l'école?
- a. Dixmes, censés foncières, & autres droits féodaux abolis?
 - b. Ou des sommes assignées & payées à l'école?
 - c. Fondations?
 - d. Caisses communales?
 - e. Biens d'église?
 - f. De l'argent payé par les pères de famille & placé avec profit?
 - g. De biens-fonds?
 - h. Ou d'autres capitaux quelconques?

Remarques.

1°. Les réponses à ces questions pourront être augmentées de notes & de toutes les observations qu'on voudra y joindre.

2°. Chaque Instituteur écrira ses réponses à double, il remettra incessamment l'une des copies à l'Agent qui l'enverra au Sous-Préfet, celui-ci au Préfet National, par l'organe duquel elle parviendra au Ministre des arts & sciences. La seconde copie sera remise à l'Inspecteur des écoles.

3°. Tous & un chacun font priés d'accélérer, autant que possible, la réponse à ces questions, & l'envoi des réponses?

J'ai reçu de l'instituteur la susdite réponse le 7 Mars pour l'envoie au sous Préfet du District de Moudon ce qu'atteste
le 8 Mars 1899.

Jean Daniel Laccand Agent National

16° La Commune paye vingt francs
ou 20 sols. — trois quarts de
Sizle. — Chaque enfant paye
un quart ou deux sols.

(1)

QUESTIONS

Relatives à l'état des Ecoles dans chaque Commune.

I.

RAPPORTS LOCAUX.

1°. NOM de l'endroit où est située l'école?

Courtilles

a. Est-ce un bourg, ou village, un hameau, ou un lieu isolé?

un Village

b. Est-ce une Commune proprement dite? ou à quelle Commune appartient-il?

une Commune

c. De quelle Paroisse? de quelle Agence ressort-il?

Paroisse de Luens & Courtilles
Agence de Courtilles

d. District de Moudon

e. Canton de Lemane

2°. Eloignement des maisons appartenantes au ressort de chaque école.

(Il est déterminé par quarts d'heure. Le Village 20 maisons
res, par exemple on dira, la cir-¹ un quart d'heure 3 maisons
conférence du premier quart d'heure 2 un quart d'heure 2 maisons
contient vingt-cinq maisons, celle 3 un quart d'heure 2 maisons
du second treize, celle du troisi-⁴ un quart d'heure 2 maisons
me quatre maisons.)

1. à 10 minutes 10 maisons
2 à 20 minutes 9 maisons

3°. Noms des villages, des hameaux, ou des fermes appartenantes au ressort de chaque école.

Le Village près la maison d'école 20 enfants
Presoud jusqu'à 1 heure de distance de la maison d'école 2
La Culat à 1/2 heure de distance point d'enfant
les Obesques à 1/2 heure de distance 2 enfants
Larmel à 1/2 heure de distance 2 enfants
Le Paquis à 20 minutes de distance 6 enfants
les Biolles à 10 minutes de distance 12 enfants

a. On indiquera l'éloignement de chacun du lieu de l'école, &c.

b. Le nombre des enfants de chaque endroit qui la fréquentent?

49
F. 25

(2)

4°. Eloignement des écoles voisines jusqu'à une lieue en circonférence?

a. Leurs noms.

b. Leurs distances réciproques.

Lorel 3 quarts d'heure de distance de Courtilles
 Oulens 3 quarts d'heure de distance
 Chemin 2 demi heures de distance
 Lucens quar d'heure de distance
 Dompierre 3 quarts d'heure de distance
 Prevoloup 2 demi heures de distance
 Chesalles 2 demi heures de distance
 Lavallans 20 minutes de distance
 Tarsens 15 minutes de distance

I I.

I N S T R U C T I O N .

5°. Qu'enfeigne-t-on dans chaque école? *la lecture, le catéchisme, l'écriture, le chant des psaumes, l'arithmétique*6°. Ne tient-on l'école qu'en hiver? & combien dure-t-elle? *toute l'année excepté six semaines, pour la moisson*7°. Livres élémentaires, lesquels sont en usage? *la palette, le Testament, le Calculus me d'astérologie, & les Psaumes*8°. Préceptes & réglemens, comment font-ils observés? *si bien que possible*9°. Durée de l'école chaque jour? *5 heures par jour en hiver & l'été a proportion de enfans qui la fréquentent*10°. Les enfans font-ils distribués ou classés? *Ils sont classés suivant leur savoir*

I I I.

R E L A T I O N S P E R S O N N E L L E S .

11°. Instituteurs.

a. Qui a établi jusques ici le Régent? & de quelle manière? *Il a subi un examen de l'ancien Doyen François, & du Ministre Subst de Grange*b. D'où est-il? *de Courtilles son souffragan à Lucens & le Sr Bally choisissoit*c. Son nom *Jean Daniel Deylon*

(3)

d. Son âge. *28. ans*e. Sa famille, combien d'enfants a-t-il? *point*f. Depuis combien de tems est-il instituteur? *10 ans & demi*g. Où a-t-il été auparavant? quelle étoit sa vocation précédente? *à Courtilles. Paysan*h. Réunit-il à son office quelqu'autre fonction? quelles font-elles? *Secrétaire de Communes, & Il travaille ses terres*

12°. Ecoliers, combien d'enfans fréquentent l'école?

a. En hiver, } *Il n. est a dire 22 garçons et 23 filles*b. En été, } *Il n. mais ils viennent très rarement*

I V.

R A P P O R T S E C O N O M I Q U E S .

13°. Biens & fonds de chaque école.

a. Possède-t-elle de pareils fonds? *Elle possède quelques créances*b. Quelle en est la valeur? *240 fr.*c. Source des revenus. *provenant des Loys.*d. Les biens d'écoles font-ils réunis à ceux de l'église ou des pauvres? *non Ils sont distincts de ceux de l'église & de ceux de pauvres*14°. Prix de l'école; paye-t-on pour y être admis, combien? *rien*15°. Bâtiment de l'école. *1.*a. Quel en est l'état, est-il neuf ou vieux, ou délabré? *neuf*b. N'y a-t-il qu'une chambre pour l'école? dans quel bâtiment? *2. Chambres un cuvet & la cuisine maison de Communes*c. Au défaut d'endroit public destiné à l'école, l'instituteur loue-t-il peut-être sa maison, & à quel prix? *non*d. Qui est chargé de la maintenance de l'endroit où se fait l'école. *la Commune*

(4)

16°. Pension de l'instituteur ou maître d'école?

A. En argent, bled, vin, ou bois?

Pension en argent 36 L. Seigle 36 quarterons. Bois & Charbon

B. De quelle source dérive-t-elle? comme de

la Commune de Courtilles & des particuliers

Combien chacun de ces objets vaut-il à l'école?

a. Dixmes, censés foncières, & autres droits féodaux abolis?

b. Ou des sommes assignées & payées à l'école?

c. Fondations? *240 L par an p. f. d. S.*

d. Caisses communales? *la Commune paye les 36 L. indiqués ci dessus*

e. Biens d'église? *rien*

f. De l'argent payé par les pères de famille & placé avec profit? *les pères de famille payent la seigle*

g. De biens-fonds?

h. Ou d'autres capitaux quelconques?

Remarques.

1°. Les réponses à ces questions pourront être augmentées de notes & de toutes les observations qu'on voudra y joindre.

2°. Chaque Instituteur écrira ses réponses à double, il remettra incessamment l'une des copies à l'Agent qui l'enverra au Sous-Préfet, celui-ci au Préfet National, par l'organe duquel elle parviendra au Ministre des arts & sciences. La seconde copie sera remise à l'Inspecteur des écoles.

3°. Tous & un chacun sont priés d'accélérer, autant que possible, la réponse à ces questions, & l'envoi des réponses?

*Courtilles le 22 Mars 1799.
Jean Daniel Deylon
Instituteur*

(1)

QUESTIONS

Relatives à l'état des Ecoles dans chaque Commune.

I.

RAPPORTS LOCAUX.

1°. NOM de l'endroit où est située l'école?

Luzens

a. Est-ce un bourg, ou village, un hameau, ou un lieu isolé?

C'est un Village avec le Titre de Bourg

b. Est-ce une Commune proprement dite? ou à quelle Commune appartient-il?

C'est une Paroisse de Courtilles et Luzens Commune

c. De quelle Paroisse? de quelle Agence ressort-il?

Paroisse de Courtilles et Luzens Agence de Luzens

d. District

de Moudon

e. Canton

du Léman

2°. Eloignement des maisons appartenantes au ressort de chaque école.

(Il est déterminé par quarts d'heures, par exemple on dira, la conférence du premier quart d'heure contient vingt-cinq maisons, celle du second treize, celle du troisième quatre maisons.)

Les Maisons du ressort de l'école du Village même sont au nombre de 64. La plus grande distance n'est que de 5 Minutes.

3°. Noms des villages, des hameaux, ou des fermes appartenantes au ressort de chaque école.

Fermes ou Maisons de Campagne du ressort de Luzens, Ponty, La Chaumière, Les Isles

a. On indiquera l'éloignement de chacun du lieu de l'école, &c.

Ponty est éloigné de 20 Minutes. La Chaumière & les Isles de demi heure

b. Le nombre des enfants de chaque endroit qui la fréquentent?

2 de Ponty.

J. 26